

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Accompagnement social

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention de licence professionnelle *Accompagnement social* de l'Université de Poitiers répond à une demande sociale d'accompagnement des personnes en difficultés et/ou marginalisées. Poursuite d'études pour les étudiants sortant de BTS (brevet de technicien supérieur), de DUT (diplôme universitaire de technologie) ou de deuxième année de licence (L2) de sciences sociales, elle offre aussi une possibilité de qualification et de diplôme pour un public en formation continue ou en reprise d'études.

Cette formation a mis en place un partenariat avec l'IRTS (institut régional du travail social) de Poitou-Charentes.

La formation, largement appuyée sur les acquis de la psychologie et de la sociologie, vise à donner aux étudiants les capacités opérationnelles pour analyser les situations d'exclusion dans leur globalité et mettre en place des stratégies d'intervention. Elle ouvre sur des emplois de chargé d'intervention sociale. Les emplois ciblés sont des emplois sociaux de proximité (fonction publique territoriale, collectivités locales, associations d'insertion et d'aide humanitaire). Mais cette formation offre aussi des débouchés dans le secteur du conseil à l'emploi, ou comme agent de développement local.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de cette formation tiennent à la professionnalisation. Ils sont clairement exposés et sont à la dimension du type de formation. Cette formation vise à préparer les futurs actifs à proposer des solutions et parcours pour favoriser l'insertion sociale, économique et culturelle des personnes en difficultés dans les registres d'activité suivants : écoute des personnes en difficultés et analyse de leur demande ; orientation vers d'autres professionnels et/ou institutions en fonction de leurs besoins ; animation de lieux d'accueil, de réunion ; accompagnement des individus ou des groupes (en tant que référent ou tuteur). La formation théorique est pluridisciplinaire. Motivée par les situations et les questions professionnelles, elle s'aide de disciplines susceptibles d'éclairer le champ d'interventions et d'activités. Elle se veut par ailleurs polyvalente, cherchant à approcher une diversité de publics et de situations professionnelles. L'insertion professionnelle des étudiants est effective ; les métiers visés réalistes.</p>
Organisation
<p>La structure de la formation est lisible, l'ensemble des enseignements étant assuré en tronc commun. Il n'y a aucun enseignement optionnel. La formation se veut pluridisciplinaire et polyvalente ; elle est équilibrée entre les deux semestres : 14 unités d'enseignement (UE) dont six au premier semestre et huit au second, dont le stage et le projet tutoré. L'enseignement combine approches juridique et politique, approche psychologique, approche sociologique et s'attache aux aspects méthodologiques de l'entretien. Deux jours par semaine sont libérés sur l'emploi du temps afin de</p>

<p>permettre aux étudiants de se consacrer aux travaux personnels, à une activité professionnelle éventuelle, et à des engagements associatifs en dehors des stages.</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>Une telle formation répond à une demande sociale croissante. Elle est l'une des deux licences professionnelles en sciences humaines et sociales (SHS) de l'établissement (l'autre étant en agronomie). Proche d'une licence professionnelle de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Tours, elle n'entre en concurrence, sur le territoire national, qu'avec cinq formations à l'intitulé proche dont quatre en région Île-de-France. Elle est unique dans le cadre de la nouvelle région Nouvelle-Aquitaine. Elle bénéficie d'un réseau de partenaires locaux et d'un bon ancrage dans le tissu socio-économique régional en particulier de l'ancienne région Poitou-Charentes. Les partenariats et collaborations se sont resserrés : la convention de partenariat avec l'Université des Antilles de la Guyane n'est pas renouvelée. Le partenariat avec l'institut régional du travail social (IRTS) de Poitou-Charentes est un atout et son renforcement est en cours. Il permet déjà des échanges de ressources documentaires et pédagogiques, ainsi que l'animation conjointe d'une journée d'études annuelle. Il vise un échange d'enseignements et de formateurs.</p> <p>Les enseignants-chercheurs de l'équipe sont rattachés à quatre laboratoires de recherche, dont trois équipes d'accueil (EA) : Rural, urbain, acteurs, liens, territoires, environnement, sociétés (RURALITES - EA 2252), Groupe de recherches et d'études sociologiques du Centre-Ouest (GRESO - EA 3815) et Recherches en psychopathologie : nouveaux symptômes et lien social-Clinique de l'acte et psychosexualité (CRPC-CAPS - EA 4050), et une unité mixte de recherche UMR, Centre de recherches sur la cognition et l'apprentissage (CeRCA - UMR 7295).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>L'équipe pédagogique respecte une égalité entre universitaires et professionnels (une vingtaine de personnes de chaque catégorie), chaque part assurant la moitié de l'ensemble de la formation. Les enseignants-chercheurs, pour la quasi-totalité maîtres de conférences, relèvent pour plus de la moitié de la section 16 (<i>Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale</i>) du Conseil National des Universités (CNU). Du côté des intervenants extérieurs, on constate une bonne adéquation aux objectifs de la formation. Professionnels du secteur de l'accompagnement et de l'intervention sociale, leurs profils sont variés et leurs appartenances institutionnelles ou entrepreneuriales sont de solides atouts. Organismes publics et associations se partagent la formation à quoi s'adjoint une participation d'acteurs libéraux qui peut apparaître comme lourde. Le partenariat avec l'IRTS permet un partage des intervenants. L'équipe de pilotage de la formation est constituée de quatre enseignants-chercheurs (dont les deux responsables), de trois professionnels et de deux étudiants. Elle se réunit régulièrement. Responsabilité et gestion de la formation sont clairement définies : un responsable et un co-responsable ; les unités d'enseignement sont chacune coordonnées par un enseignant responsable de module. Le pilotage de quatre modules (sur 12) est assuré par des professionnels.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Les effectifs sont stables (à l'exception de l'année 2014-2015 où a été tenté un élargissement de la promotion) : en moyenne 25 à 30 étudiants en incluant les candidatures en validation des acquis de l'expérience (VAE, trois à cinq étudiants les quatre dernières années). Les poursuites d'études après la formation sont rares (aucune selon l'enquête de l'Université à 30 mois après obtention du diplôme - décembre 2014, et deux diplômés à six mois - 1^{er} février 2015), ce qui illustre à la fois la professionnalisation de la formation et la bonne compréhension par les étudiants de ses objectifs d'insertion professionnelle. La formation est attractive et sélective (une pression de 300 candidatures pour 25 à 30 places), avec un public majoritairement de formation initiale. On constate un très bon taux de réussite (entre 80 et 90 % pour les quatre années de référence) et un très bon taux d'insertion professionnelle, lequel atteint plus de 80 % 18 mois après l'obtention du diplôme, dont 60 % d'étudiants dans un emploi en bonne adéquation avec la formation. Les étudiants se répartissent entre le secteur privé traditionnel et le secteur associatif et de l'économie sociale. Peu d'étudiants rejoignent la fonction publique. Pour l'essentiel, les fonctions occupées sont des fonctions d'employés.</p>
<p>Place de la recherche</p>
<p>La place de la recherche n'est pas aussi cruciale dans une formation de type licence professionnelle, à visée d'abord de professionnalisation, que dans le cadre d'autres formations universitaires. Cependant, l'équipe pédagogique, outre le rattachement des enseignants-chercheurs à des équipes de recherche de l'établissement, entend intégrer une dimension de recherche dans la formation pour permettre réflexivité et prise de recul. La méthodologie de la recherche fait ainsi partie de la formation, insérée dans l'UE de méthodologie appliquée ; et le projet tutoré que doivent réaliser les étudiants doit prendre en compte une démarche de recherche.</p>

Place de la professionnalisation
<p>Toute la maquette de cette formation est pensée en fonction des objectifs de professionnalisation, par rapport aux compétences attendues des intervenants sociaux : parité des intervenants, équilibre entre enseignements à visée théorique et ceux à visée opérationnelle, partage des responsabilités, partenariats. Le taux d'insertion professionnelle est stable et satisfaisant. La professionnalisation est solide car la formation est attractive y compris pour des acteurs du secteur.</p> <p>Pour les licences professionnelles, l'unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences humaines et arts n'a planifié la réalisation d'une annexe descriptive (supplément au diplôme) qu'à partir de l'année universitaire 2016-2017. Cela devra permettre de mieux préciser auprès des employeurs potentiels la professionnalisation acquise au cours de la formation. Une fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien renseignée.</p> <p>La formation n'est pas ouverte à l'alternance en particulier via les contrats de professionnalisation mais une politique proactive permet des diplomations avec VAE.</p>
Place des projets et des stages
<p>L'organisation des stages est pertinente, motivée par l'objectif d'insertion professionnelle, de polyvalence de l'étudiant et de compétences réflexives sur la pratique professionnelle.</p> <p>Un point très positif : les étudiants doivent obligatoirement effectuer deux stages dans des structures différentes ; ce qui permet de diversifier les expériences. Un stage de quatre semaines en janvier/février puis un stage plus long de huit semaines (objet d'un rapport), servant d'ancrage à un projet tutoré, lequel est du type mémoire et obéit à une démarche de recherche appliquée.</p> <p>Les étudiants disposent d'un annuaire des lieux de stage répertoriés depuis près de dix ans.</p>
Place de l'international
<p>Cette formation est ouverte à l'international en principe. Elle reçoit des candidatures en provenance de pays étrangers (essentiellement des pays d'Afrique francophone) mais peu sont finalement inscrits (un à deux étudiants par an).</p> <p>La dimension internationale n'apparaît pas dans la formation. Un enseignement de langue étrangère existe mais il est faible (18 heures) et, intégré aux techniques d'expression, mis sur le même plan qu'une initiation à la langue des signes.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le recrutement est sélectif (300 candidats pour 25-30 places) ces dernières années (à noter que les étudiants déposent en général plusieurs dossiers pour plusieurs formations). Le recrutement est conduit par degrés et mobilise une variété de procédures : premier tri via le logiciel de gestion des candidatures CIELL2 et entretiens individuels. Une majorité d'étudiants recrutés sont titulaires d'un DUT ou d'un BTS à orientation travail social (par exemple, BTS <i>Économie sociale et familiale</i> - ESF, BTS <i>Services et prestations des secteurs sanitaire et social</i> - SP35) d'abord du bassin de recrutement local, mais le recrutement est plus large que sur la seule ancienne région Poitou-Charentes. La formation est ouverte à des étudiants de filières universitaires traditionnelles - en petit nombre -, et à des personnes déjà actives dans le secteur du travail social (15 à 20 % des inscrits chaque année dont un à deux étudiants en VAE totale et deux à trois étudiants en VAE partielles dans chaque promotion).</p> <p>Le suivi des étudiants est, compte tenu du petit nombre, individualisé.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les modalités pédagogiques sont variées (cours, observations et enquêtes sur le terrain, stages, travaux de groupes). L'enseignement s'organise sur une préparation à l'insertion professionnelle. La formation accorde une grande importance au projet tutoré. Un fort souci du travail en groupe, de l'autonomie et de l'engagement professionnel et/ou associatif est concrétisé par la libération de deux jours par semaine.</p> <p>La formation aux outils numériques relève de la base : outre l'utilisation des logiciels les plus courants de la bureautique, un module de formation à la recherche documentaire sur bases de données académiques et professionnelles est intégré aux enseignements.</p> <p>L'usage du numérique dans les pratiques pédagogiques n'est pas systématisé mais on peut noter la présence d'un espace numérique de travail et de support de cours.</p>
Evaluation des étudiants
<p>L'évaluation des étudiants est conforme au cadrage national. L'information est donnée aux étudiants. Cette formation</p>

<p>joue sur une diversité de modalités d'évaluation (examens écrits, dossiers, épreuves orales, exposés), avec un poids plus grand pour le projet tutoré et le rapport de stage (coefficient 2 chacun). Le dossier annonce la mise en place d'examens blancs censés aider à l'accompagnement des étudiants vers une maîtrise des acquis souhaités.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>L'Université de Poitiers a mis en place un Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP). Ce service est né en septembre 2014 et est étroitement associé à l'école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE). Il organise des journées de formation permettant aux équipes de faire évoluer leur programme dans le sens de l'accréditation et d'entrer dans une démarche d'approche par compétences. Cela devrait aider l'équipe de cette formation à entrer dans cette démarche, ce qu'elle n'avait pas commencé à faire au moment de la rédaction du dossier.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi des diplômés est assuré par les enquêtes de l'établissement l'une à 30 mois après l'obtention du diplôme reprenant en partie l'enquête nationale, l'autre à six mois plus individualisée, propre à l'établissement. Les résultats des enquêtes sont publiés sur le site de l'Université. Les modalités de suivi mises en œuvre par les responsables de la formation pour le suivi complémentaire des diplômés (courrier électronique à six, 12 et 18 mois ; rencontres annuelles entre anciens diplômés et nouvelle promotion ; réseaux sociaux ; <i>etc.</i>) joue davantage sur les effets de l'esprit promotion que sur des dispositifs formalisés. Reste que toutes les enquêtes indiquent un bon panorama des diplômés de cette formation en raison des taux significatifs de réponses.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Il n'y a pas eu, durant la période 2011-2015, de mise en place de conseil de perfectionnement. La création était prévue à la rentrée 2016. La composition prévue intègre à parité enseignants-chercheurs et professionnels (quatre), à quoi s'ajoutent deux étudiants en cours d'études et un ancien diplômé. En matière d'évaluation toutefois, l'équipe de la formation a mis en œuvre des dispositifs spécifiques : réunions semestrielles entre responsables de la formation, deux ou trois professionnels intervenants et tous les étudiants. Par ailleurs, un suivi par courrier électronique concernant la recherche de stage et l'encadrement du projet tutoré donne matière à informations figurant sur un tableau de suivi de promotion.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une formation qui, conformément à ses objectifs, est pluridisciplinaire et vise la polyvalence des professionnels formés.
- Des liens avec le tissu professionnel solides et anciens. Une recherche de partenariats variés et impliqués dans la formation.
- Une formation attractive et bien identifiée à l'échelle de la nouvelle région Nouvelle-Aquitaine.
- Une bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Une formation théorique qui forme à des compétences analytiques et réflexives.

Points faibles :

- Une formation insuffisante en langue étrangère.

- Une formation qui ne favorise pas assez la mobilité des étudiants à l'international et l'accueil des étudiants étrangers.

Avis global et recommandations :

La licence professionnelle *Accompagnement social* répond à la fois à une forte demande sociale et à une exigence de qualification universitaire de pratiques et de métiers en cours d'expansion. Elle permet ainsi un prolongement d'études pour des étudiants issus de BTS ou de DUT ou de licence, ainsi que pour des professionnels du secteur en quête de diplôme et de qualification. Cette formation est solide, bien ancrée dans le tissu régional des professionnels et réussissant une bonne et rapide insertion professionnelle de ses étudiants, sur le plan quantitatif.

Quelques modifications pourraient toutefois être apportées. Ainsi, la formation gagnerait à insister davantage sur les matières juridiques et les sciences politiques. Elle gagnerait à s'ouvrir à l'international (en mobilité et en attractivité). Elle gagnerait par ailleurs à mener une politique de développement de l'alternance via les contrats de professionnalisation. Enfin, une recherche de partenariats plus larges aiderait les étudiants à trouver des emplois plus qualifiés.

Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LP180013681 - licence professionnelle
« accompagnement social ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence professionnelle « accompagnement social », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers
et par délégation,
la Vice Présidente
Virginie Laval